

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal adopté de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 19 octobre 2022
Visioconférence TEAMS

Présences :

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Julie Forgues (Arts visuels)
Karine Gauvin (Études françaises)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Guillaume Lépine (Rep. prof., Arts)
Roger Lord (Musique)
Chloé Mazerolle (Rep. unité II)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)

Denise Merkle (Traduction et langues)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Lise Savoie (Travail social)
Arnaud Scaillerez (Rep. prof., Sc. Soc.)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Absences motivées :

Simon LeBlanc (Rep. étud., Sc. soc.)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Christophe Traisnel (HÉP)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 19 octobre 2022

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. On propose de repousser le point 7 *Demandes d'années sabbatiques / Rapport du comité facultaire des congés* à une rencontre ultérieure et d'ajouter les points 10.8 *Prix Vo-Van* et 10.9 *Heures de la bibliothèque*.

Le doyen rappelle que, comme pour toutes les réunions virtuelles du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

Jean-Luc Bonnaud propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Appuyée par Gervais Mbarga, la proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 août 2022

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Marie-Andrée Pelland propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Denise Merkle, la proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 24 août 2022

Point 5.1 : Le rapport d'auto-évaluation du B.A. (majeure en anglais) a été acheminé au VRER le 25 août dernier et les visites de l'évaluation externe se dérouleront en mode virtuel le 30 novembre et le 1^{er} décembre prochain.

Point 5.2 : Le rapport d'auto-évaluation du B.A. (majeure en études françaises) a été acheminé au VRER le 25 août dernier et les visites de l'évaluation externe se dérouleront les 8 et 9 novembre prochain.

Point 7 : La candidature de Paul Grell au titre de professeur émérite a été transmise à la secrétaire générale.

Résolution du Conseil extraordinaire du 21 septembre : La demande de renouvellement du statut de professeure associée d'Annette Boudreau a été transmise à la FESR.

Résolution du Conseil extraordinaire du 28 septembre : Le rapport d'auto-évaluation du Baccalauréat en art dramatique a été acheminé au VRER et les visites se dérouleront le 7 et 8 décembre prochain.

4. Affaires étudiantes

Rien à signaler en l'absence du représentant étudiant.

Le doyen indique qu'il a rencontré un représentant de la FEECUM avec le vice-doyen en vue de la nomination d'une directrice ou d'un directeur des élections qui lancera le processus d'élection d'un conseil étudiant des arts dans les deux prochaines semaines.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 Département des arts visuels [Annexe 1]

5.1.1 Modification des EQE des cours ARVI

Julie Forgues explique qu'une précision a été ajoutée dans les EQE des cours ARVI pour spécifier que les candidates et candidats doivent non seulement avoir de l'expérience en arts visuels, mais que ce doit être dans la discipline enseignée.

Le doyen propose que, pour les cours en histoire de l'art, on ajoute aussi le mot « enseignée » au libellé; on lira ainsi « dans la discipline enseignée » dans les EQE de ces cours.

Julie Forgues propose la modification des EQE des cours ARVI, incluant le changement mineur pour les cours en histoire de l'art. Appuyée par Guillaume Lépine, la proposition est adoptée par consensus.

5.2 Département de sociologie et de criminologie [Annexe 2]

5.2.1 Modification des EQE des cours CRIM

Marie-Andrée Pelland présente les EQE de dix cours CRIM. Elle indique que la région compte maintenant plus de spécialistes en criminologie et qu'il est ainsi possible d'exiger une formation plus pointue pour certains cours.

Marie-Andrée Pelland propose la modification des EQE des cours CRIM. Appuyée par Denise Merkle, la proposition est adoptée par consensus.

Le doyen rappelle que lorsqu'une unité modifie les EQE d'un cours, les chargées et chargés qui ont déjà offert le cours conservent leur ancienneté, et ce, même s'ils ne répondent pas exactement aux nouveaux EQE.

5.3 École de travail social [Annexe 3]

Lise Savoie présente la création du nouveau cours TSOC6500 pour la maîtrise en travail social, ce qui permettra plus de flexibilité dans l'offre de cours. Les étudiantes et étudiants pourront notamment suivre ce cours dans le but de faire avancer leur projet de thèse ou d'étudier des sujets pointus.

5.3.1 Création du cours TSOC6500 (*Études dirigées*)

Lise Savoie propose la création du cours TSOC6500 (*Études dirigées*). Appuyée par Marie-Andrée Pelland, la proposition est adoptée par consensus.

5.3.2 Modification au profil de la M.A. en travail social

Lise Savoie propose la modification au profil de la M.A. en travail social. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée par consensus.

5.4 Secteur langue [Annexe 4]

Dominique Thomassin présente le Certificat en compétences rédactionnelles avancées. Elle indique que le certificat, tout comme la mineure du même titre en vigueur depuis juillet 2022, découle d'une volonté d'offrir une formation plus poussée en rédaction. Le dossier fournit la description du certificat, l'offre de cours ainsi que les informations relatives au corps professoral qui donnent les cours obligatoires FRAN.

5.4.1 Création du Certificat en compétences rédactionnelles avancées

Dominique Thomassin propose la création du Certificat en compétences rédactionnelles avancées. Appuyée par Denise Merkle, la proposition est adoptée par consensus.

6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

Le vice-doyen rappelle que la RVD se consacre aux dossiers d'ordre académique, maintenant qu'elle n'a plus à se pencher sur les questions entourant la COVID-19. Des comités ont d'ailleurs été mis sur pieds récemment, dont un comité d'évaluation pour traiter notamment du nombre d'évaluations à exiger dans les cours et de la pondération, entre autres éléments.

En ce qui concerne le Sénat académique, le doyen annonce que son mandat comme membre du CCJ et du Comité des programmes a été renouvelé, ce qui constitue un atout pour l'avancement des dossiers de la FASS.

7. Demandes d'années sabbatiques | Rapport du comité facultaire des congés

Ce point est repoussé à une rencontre extraordinaire qui se tiendra le mercredi 26 octobre.

8. Demandes d'exemption | Examens finaux [Annexe 5]

Le vice-doyen présente les trois demandes d'exemption d'examens finaux et leurs motifs.

Il propose les demandes d'exemption. Appuyée par Julie Forgues, la proposition est adoptée par consensus.

9. Cours réseau donnés par l'UMCS (J.-L. Bonnaud)

Jean-Luc Bonnaud présente une préoccupation évoquée lors de son assemblée départementale, soit l'offre d'un cours d'histoire au Campus de Shippagan, sans ressource professorale pour le donner. L'UMCS a alors fait appel à un collègue du Campus de Moncton pour l'offrir à distance, et ce, à la dernière minute. Il craint que la situation se répète et souhaite que le Conseil se penche sur cette question.

Des membres expriment leur opinion favorable sur le partage des cours et d'autres, leurs préoccupations à ce sujet.

Le doyen indique qu'aucun membre du corps professoral n'est dans l'obligation d'accepter ainsi un cours à la dernière minute. Il ajoute que dans certaines universités, il est obligatoire de suivre au moins un cours comodal puisque les étudiantes et étudiants peuvent y développer d'autres compétences essentielles à travers ce mode de prestation.

Le partage des cours fera assurément l'objet de discussions dans l'avenir.

10. Informations

10.1 Politique sur le télétravail

Le doyen explique qu'une nouvelle politique sur le télétravail sera déployée d'ici janvier.

À l'Université, certains postes nécessitent une présence constante sur place, d'autres fonctions peuvent être effectuées presque exclusivement à distance, comme le travail des webmestres, et d'autres peuvent fonctionner en mode hybride, ce qui sera désormais permis au personnel administratif.

Le doyen a rencontré récemment le personnel administratif pour expliquer les modalités de cette politique sur le télétravail. Les employées et employés devront présenter, en utilisant un formulaire prévu à cette fin mais qui n'est pas disponible encore, une demande à leur direction et faire la démonstration que leur poste de travail à la maison, incluant la connexion internet, est adéquat pour effectuer leurs tâches de façon efficace et professionnelle. L'Université n'offrira pas de montant d'argent pour l'équipement, mais la FASS a déjà fourni un ordinateur portable à chaque employée et employé de soutien administratif en début de pandémie.

Parmi les options figurent la possibilité de travailler de la maison une ou deux journées par semaine, la possibilité d'horaire flexible requérant d'être devant son poste de travail entre 9h30 et 15h30, mais d'avoir plus de souplesse pour compléter le reste de ses heures (avant 8h30 ou après 16h30, mais pas entre 12h et 13h) et la possibilité de travailler quatre jours par semaine pendant la période de mai à la mi-août. Chaque membre du personnel administratif devra s'entendre sur les modalités avec sa direction et respecter l'horaire préétabli.

Il faudra également harmoniser l'horaire pour assurer une présence constante à la Faculté.

Une membre demande s'il sera possible d'obliger la caméra vidéo lors des appels Teams. Le doyen confirme que les directions pourraient effectivement imposer cette mesure.

10.2 Formation en santé mentale

Le doyen indique que la Formation continue prépare un atelier en santé mentale auquel pourra assister le corps professoral. Il tiendra les membres informés.

10.3 Inscriptions aux programmes de la FASS [Annexe 6]

Les membres ont reçu le nombre d'inscriptions par programme, document préparé par Marise Dupuis. Julie Forgues indique qu'il faut mettre le BADI dans la colonne « Programme ».

La question des inscriptions sera abordée en Conseil de faculté dans le contexte de la planification académique.

10.4 Calendrier des activités de la FASS

Le corps professoral peut maintenant faire inscrire les activités de la FASS dans un calendrier partagé dont l'accès a été donné aux adjointes administratives. Il faut donc s'adresser au personnel administratif pour fournir les détails et la date des activités qui sont d'intérêt pour la faculté.

10.5 *Liaisons* (n° 7) et Webinaires de la FASS

Les dates des premiers webinaires de la FASS ont été annoncées et d'autres sont en préparation. On compte en offrir au moins cinq cette année.

Un appel à contribution a été envoyé pour la préparation du numéro 7 du bulletin *Liaisons* et le comité a reçu 18 confirmations.

10.6 Fête des retraitées et retraités | Cocktail facultaire (L'alUMni)

Le vendredi 21 octobre auront lieu la fête des retraitées et retraités ainsi que le cocktail facultaire. Plus de soixante personnes ont confirmé leur présence.

10.7 Problèmes techniques (salle de classe à Taillon)

Lise Savoie présente une préoccupation soulevée lors de son assemblée départementale, soit les problèmes d'ordinateur, de son et de connexion qui surviennent dans les salles de classe à Taillon.

Comme il est impossible d'obtenir de l'aide pendant l'heure du dîner et en soirée, ces problèmes techniques peuvent nuire à l'enseignement.

Le doyen demande qu'on lui envoie la liste des locaux afin qu'il effectue un suivi.

10.8 Prix Vo-Van

Cette année, le prix Vo-Van sera remis à une étudiante ou un étudiant du 2^e cycle. Le doyen demande aux unités de lui soumettre prochainement les candidatures, idéalement avant la date limite du 7 novembre. Ainsi, il pourra rapidement mettre sur pied un comité d'évaluation composé de professeurs et professeurs d'autres unités que celles qui présentent une candidature.

10.9 Heures de la bibliothèque

Jean-Luc Bonnaud indique qu'il est impossible d'emprunter des livres à la bibliothèque Champlain les soirs et les fins de semaine, puisque seul un gardien de sécurité est sur place, et aucun membre du personnel au service du prêt.

Le doyen communiquera avec Marthe Brideau, la bibliothécaire en chef, pour connaître les heures de la bibliothèque et les services accessibles.

11. Autres points

Rien à signaler.

12. Clôture de la séance

Dominique Thomassin propose la levée de la séance à 15 h 14.

Le Conseil de faculté du 19 octobre est suivi d'une rencontre avec le recteur Denis Prud'homme et Mathieu Lang pour discuter de la planification stratégique, rencontre à laquelle est convié l'ensemble du corps professoral de la FASS (unités I et II).

Le plan stratégique est d'abord présenté de façon globale; il s'agit d'un plan qui sera soumis au Conseil de l'Université au début décembre et qui en est encore au stade de document de travail. C'est la raison pour laquelle les membres sont invités à poser leurs questions et à faire part de leurs commentaires et réactions.

Le plan stratégique propose des changements profonds notamment pour accroître l'attrait de l'institution pour la population étudiante, le personnel et la communauté en général. Pour ce faire, on souhaite entre autres tirer avantage de la présence de l'Université de Moncton dans les communautés francophones en tant qu'université réseau et offrir un milieu sain et épanouissant.

Des membres prennent la parole pour aborder des aspects comme :

- La superstructure qu'est l'Université de Moncton;
- La valorisation potentielle du bilinguisme de ses diplômées et diplômés;
- L'engagement communautaire de membres du corps professoral, travail parfois invisible pour certains, mais pourtant concret et essentiel;
- Les ressources à consacrer à la recherche;
- L'attrait que pourraient représenter de nouveaux programmes de 3^e cycle aux thématiques contemporaines;
- La collégialité et la nécessité d'inscrire clairement ce terme dans le libellé du chantier de leadership organisationnel;
- L'importance d'inscrire la décolonisation dans le plan stratégique;
- L'amélioration des processus et la diminution de la lourdeur administrative;
- La façon sans précédent qu'a le recteur d'entretenir le dialogue avec la communauté universitaire au moyen des courriels;

- L'importance de considérer le caractère parfois unique de certaines disciplines, comme l'art dramatique qui pourrait bénéficier de la possibilité d'embaucher des professeures et professeurs réguliers pendant six mois, ce qui leur permettrait de consacrer beaucoup plus de temps à leur développement artistique;
- La nécessité d'arrimer les objectifs de ce plan aux actions.

Un plan d'action sera présenté dès janvier 2023.

Réunion extraordinaire du Conseil de faculté du mercredi 26 octobre 2022

Demandes d'année sabbatique | Rapport du comité facultaire des congés

Le doyen explique que le Comité facultaire des congés, composé de Jean-Luc Bonnaud, Stéphanie Collin, Julie Forgues, Marie-Andrée Pelland, Lise Savoie et lui-même, s'est réuni le 24 octobre dernier pour évaluer dix demandes d'années sabbatiques.

Les demandes, soit celles de Jeremy Hayhoe (type A), Michel Mallet (type A), Christine Paulin (type A), Cynthia Potvin (type A), Christophe Trainel (type A), Isabelle Violette (type A), Seyyed Hesamoddin Seyyed Esfahani, (type B), Gabriel Arsenault (type C), Charles Gaucher (type C) et Sylvia Kasparian (type C), ont toutes été jugées satisfaisantes.

Le doyen propose, au nom du Comité facultaire des congés, l'adoption des demandes d'années sabbatiques. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, la proposition est adoptée par consensus.


Jean-François Thibault


Matthieu LeBlanc